



Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord
126, de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, Québec G0V 1T0
418-675-2250 | admin@ste-rosedunord.qc.ca



Aux contribuables de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

QUE le rôle triennal 2023-2024-2025, tel que préparé par le service d'évaluation de la MRC du Fjord-du-Saguenay est déposé à mon bureau depuis le mercredi 14 septembre 2022. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la municipalité aux heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2023;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier :
MRC du Fjord-du-Saguenay
3110, boul. Martel
Saint-Honoré, Québec G0V 1L0
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC du Fjord-du-Saguenay et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 26^e jour de septembre 2022.

Eric Emond
Directeur général et greffier-trésorier